

## DELIBERATION

### SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 8 FEVRIER 2016

Nombre de Conseillers : 37  
En exercice : 37  
Présents : 30  
Pouvoirs : 6  
Votants : 36

Date de convocation du Conseil Communautaire :  
Le 02 février 2016

Le 8 février 2016, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard GRISON, Président, au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Marie Jeanne BEGUET, Christine CIOLFI, Brigitte COULON, Pascal CUNY, Dominique DESFORGES, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Raymond MOUSSY, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Frédéric VALLOS, Dominique VIAL.

Absents excusés : Christian BAISE, Nathalie BARDE (pouvoir à Jacky DUTRUC), Hubert BONNET (pouvoir à Béatrice GUERIN), Noël CHEYNET (pouvoir Dominique VIAL), Chantal NOEL (pouvoir Yves DUMOULIN), Etienne SERRAT (pouvoir Christine CIOLFI), Claude TRASSARD (pouvoir à M. PECHOUX).

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Roger CHORIER (Civrieux), Michel DUROUSSIN (Rancé), Pierre LUCIDOR (Toussieux).

Secrétaire de séance : Brigitte COULON

#### **OBJET : FINANCES – Débat d'orientations budgétaires 2016**

L'article L 5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales a institué la tenue d'un débat d'orientations budgétaires dans les deux mois précédents l'examen du budget primitif. Il porte sur les orientations générales à retenir pour l'exercice considéré et éventuellement les exercices suivants. Le débat d'orientations budgétaires n'a pas, en lui-même, de caractère décisionnel.

Le bureau communautaire du 28 janvier a étudié les propositions de la commission finances en vue du débat sur les orientations budgétaires pour 2016. Ces propositions sont résumées ci-après.

#### **Budget principal**

Les résultats comparés 2014 et 2015 font apparaître une capacité d'autofinancement brute (recettes – dépenses de fonctionnement) qui se réduit alors que le capital des emprunts à rembourser augmente. Mécaniquement, la CAF nette (CAF brute - capital des emprunts) se dégrade et oblige à un examen attentif des propositions pour 2016 et au-delà pour éviter que le phénomène s'accroisse.

Différentes pistes d'amélioration ont été étudiées par le bureau et sont soumises au conseil communautaire :

- Hausse de la fiscalité (taxe d'habitation et CFE) sur la période 2016 à 2020 ;
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement ;
- Réduction de la dotation de solidarité communautaire aux communes ;
- Parc d'activités de Montfray : Décalage du bilan prévisionnel de la concession avec la SERL qui prévoit un solde négatif de 664k€ en 2016 alors que ce solde serait positif de 528k€ en 2017 ; Transfert de la comptabilité du parc d'activités du budget général au budget annexe aménagement des zones d'activités ;
- Priorisation des investissements en 2016.

Le conseil communautaire a largement débattu des 3 premières propositions et notamment de la baisse éventuelle de la dotation de solidarité.

Après débat, deux consultations de principe ont été soumises au conseil communautaire :

- D'une part sur une baisse éventuelle de la dotation de solidarité en 2016 ; résultats : 28 contre, 4 abstentions, 3 pour, Mr M. Raymond n'ayant pas pris part au vote.
- D'autre part sur une hausse de la fiscalité ménage ; résultats : 10 contre, 5 abstentions, 21 pour.

### **Budget annexe assainissement collectif**

Les orientations proposées reprennent celles engagées en 2015, à savoir :

- Hausse du produit de la redevance de 5 % par an conformément à la délibération 2015C81 de juillet 2015 ;
- Encaissement en 2016 des PAC en retard sur les exercices précédents ;
- Prise en compte en 2016 du nouveau contrat d'exploitation attribué en 2015 (dont le cout augmente fortement) et de la mise en service de la station d'épuration des bords de Saône.
- Les propositions d'investissement pour 2016 permettront d'engager notamment les études et travaux de nouvelles stations à Villeneuve et à Fareins, une extension de réseau à Savigneux, et un important programme de travaux pour 2016.

L'excédent d'investissement constaté pour l'exercice 2015 permettra de ne pas recourir à l'emprunt en 2016.

### **Budget annexe aménagement des zones d'activités**

Sous réserve du transfert des comptes du Parc d'activités de Montfray à ce budget, et hors variations de la valeur du stock de terrains, les orientations proposées pour ce budget portent principalement :

- En dépenses sur les études de maîtrise d'œuvre et les travaux d'aménagement de la 2<sup>ème</sup> tranche du Technoparc Saône Vallée à Civrieux, ainsi que sur les travaux de finition de la voirie de la zone de la gravière à Fareins.
- En recettes sur les ventes de terrains, certaines à ce stade, notamment celle du terrain d'emprise du bâtiment Duqueine au budget immobilier d'entreprise pour 947 k€ en 2016.

### **Budget annexe immobilier d'entreprise**

La principale opération de ce budget qui permet de gérer les locations de bâtiments que la Communauté de communes a construit ou aménagé pour des entreprises, correspond à la construction du bâtiment Duqueine sur le Technoparc Saône Vallée à Civrieux pour lequel un loyer progressif a été convenu au terme d'une convention de location sur 15 ans.

L'orientation proposée pour ce budget consiste à acheter le terrain d'emprise du bâtiment Duqueine, actuellement comptabilisé au budget aménagement des zones d'activités grâce à l'emprunt contracté en 2015 (1 M€) et négocié avec un différé d'amortissement de 2 ans. Ce décalage dans le remboursement du capital de l'emprunt coïncidera avec l'augmentation prévu du loyer en 2018.

### **Budget annexe transport**

Ce budget intégrera en 2016 l'extension du périmètre de transports aux 19 communes de la CCDSV, pour le réseau Saônibus et les transports scolaires en complémentarité des lignes de transports départementales.

Pour équilibrer ces nouvelles dépenses de fonctionnement, deux orientations principales sont proposées :

- Une augmentation du versement transport de 0.5% à 0.6% à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2016 ;
- La mise en place de frais de dossier pour les transports scolaires (dégressifs en fonction du nombre d'enfants) pour couvrir les dépenses liées à la réalisation des cartes.

En investissement, les dépenses concernent l'acquisition de poteaux d'arrêt de bus pour le nouveau réseau Saônibus et l'équipement de la billettique OÙRA ! prévue pour une mise en service en septembre 2017.

### **Budget annexe gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)**

Ce budget créé en 2015 (délibération 2015C131 du 21 décembre 2015) comptabilisera les dépenses et recettes affectées à la compétence GEMAPI transférée par les communes.

Il est proposé, pour ce premier budget, de prendre en compte :

- En fonctionnement, les participations aux syndicats de rivières (SIAH et SRTC), une participation au budget principal pour les charges de personnel et un virement en investissement ;
- Un produit de la taxe GEMAPI de 180 k€ et le reversement par le budget principal de la réduction de l'attribution de compensation liée au transfert de charges (cotisation des communes aux syndicats) ;
- En investissement, 180 K€ d'études et de travaux en dépenses prévus au contrat de rivière de la Saône géré par l'EPTB Saône Doubs et en recettes les subventions prévues à ce même contrat de rivière de la Saône.

Le conseil communautaire prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2016.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

A Trévoux, le 08/02/2016

**Le Président,  
Bernard GRISON**

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :  
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20160208-2016C01-FI

**17 FEV. 2016**

Affichage le :

**17 FEV. 2016**

